

Appel à candidatures

Trophées des Etudiants Ambassadeurs (TEA)

de l'Île-de-France 2020-2021

Conditions générales du concours

Vous êtes étudiant(e) ou doctorant(e) en Ile-de-France et partez en mobilité à l'international pour vos études ou un stage au cours de l'année universitaire 2020-2021?

Profitez de votre séjour à l'étranger pour participer aux Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France et tenter de gagner un prix pouvant aller jusqu'à 3 000 € pour récompenser votre engagement !

De quoi s'agit-il ?

La Région Ile-de-France propose à des étudiants franciliens de participer à un concours pour valoriser l'Île-de-France sur leur lieu d'études ou de stage à l'étranger.

Les candidats à ce concours sont invités à réaliser des projets originaux, contribuant à l'attractivité et au rayonnement international de l'Île-de-France, et en tout particulier de son écosystème d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation (ESRI).

Les projets proposés peuvent être en rapport avec votre domaine d'études et/ou vos centres d'intérêts personnels. Ils peuvent être réalisés en individuel ou en collectif.

Le concours « Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France » poursuit deux objectifs :

- **Faire connaître les campus et l'écosystème ESRI d'Île-de-France** auprès des étudiants et chercheurs étrangers pour les encourager à poursuivre leurs études supérieures et/ou travaux de recherche en Ile-de-France,
- **Faire connaître la région Ile-de-France et son territoire**, en promouvant ses richesses, sa diversité, son potentiel dans des domaines variés de votre choix (culture, tourisme, art, sport, développement économique, innovation etc...)

Chaque projet d'étudiant doit répondre à au moins un des deux objectifs.

Quels sont les prix pour ces Trophées ?

Les meilleurs projets seront récompensés selon les catégories de prix suivantes :

- ❖ Les **Médailles d'or** pour les meilleurs projets (10 maximum) : **3 000 €** par lauréat. Cette catégorie de récompenses pourra comprendre des prix spécifiques : prix spécial du jury, prix

par thématiques de projets (ex : meilleur projet « tourisme »)

- ❖ Les **Médailles d'argent** pour les très bons projets (20 maximum) : **2 000 €** par lauréat
- ❖ Les **Médailles de bronze** pour les bons projets : **500 €** par lauréat

Les trois meilleurs **projets collectifs** peuvent recevoir un bonus de **1 000 €** par groupe sur décision du jury.

*A noter : les bénéficiaires de l'aide régionale « Bourse Mobilité Ile-de-France » désignés pour une médaille reçoivent un **bonus de 300 €**.*

Suis-je éligible ?

Vous pouvez participer au concours si vous remplissez les critères suivants :

- Vous êtes domicilié en Ile-de-France,
- Vous êtes inscrit en licence, master, ou doctorat, dans un établissement d'enseignement supérieur francilien,
- Votre projet de mobilité d'études ou de stage à l'étranger dure au moins 3 mois, entre septembre 2020 et juin 2021,
- Vous partez dans le cadre d'un **accord inter-établissements**, en échange universitaire pour des études OU en stage conventionné, entre votre organisme d'accueil (entreprise, institution...) à l'étranger et votre établissement en Ile-de-France.

Comment ça marche ?

ETAPE 1 – candidature

Vous devez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme <https://mesdemarches.iledefrance.fr> **entre le 30 octobre et le 14 décembre 2020**. Le formulaire de candidature prévoit une description du projet que vous envisagez de réaliser et vos motivations personnelles.

Vous pouvez candidater en vue de la réalisation d'un projet individuel ou collectif.

En cas de projet collectif :

- Les candidats peuvent être inscrits dans le même établissement d'enseignement supérieur en Ile-de-France ou dans différents établissements, dans le cadre d'une mobilité internationale effectuée dans un même pays ou des pays différents,
- Chaque étudiant membre du groupe devra déposer individuellement un dossier de candidature, en indiquant le cas échéant les noms et prénoms des autres étudiants membres du groupe.

ETAPE 2 – Mise en œuvre du projet

Afin de vous accompagner dans la réalisation de votre projet, la Région Ile-de-France propose :

- Une réunion de lancement en janvier 2021¹. Ce temps d'échanges entre candidats vous permettra notamment de rencontrer les autres étudiants qui concourent, dont ceux qui partent dans la même destination que vous. Vous pourrez prendre contact pour éventuellement envisager un projet collectif avec eux ! Des informations et documents ressources vous seront par ailleurs remis lors de cette réunion.
- Un annuaire des étudiants concourants sera également réalisé et remis aux participants au concours pour faciliter les prises de contact.
- Un groupe Facebook « TEA » sera également ouvert et vous sera convier à l'intégrer pour bénéficier au mieux de l'animation proposée autour du concours
- Tout au long du concours, une animation et un accompagnement dans la mise en œuvre de votre projet : mise à disposition d'outils de conduite de projets, d'informations générales et ciblées sur l'actualité de la région Ile-de-France, ressources informatives, réseau social et messagerie dédiés, accompagnement individuel via des sessions « Boost ton Projet »...

ETAPE 3 – Rendu du projet

Vous devrez remettre un bilan du projet mené au plus tard le 31 août 2021. Ce compte-rendu, à déposer sur la plateforme des aides régionales Mes Démarches, devra être accompagné de tout support pertinent en lien avec le projet réalisé (photos, vidéo, présentation, etc.). Le Jury de sélection appréciera chaque dossier sur la base de ce bilan, selon les 3 catégories de critères suivants : la pertinence du projet et sa valorisation du territoire francilien, la communication initiée pour le mettre en œuvre, et votre engagement personnel dans le réseau (participation et partage d'information sur le réseau social ad hoc). *Lors de l'édition 2019-2020, ce critère a été complété par l'entraide entre candidats et l'éventuelle adaptation du projet à un contexte de crise sanitaire.*

ETAPE 4 – Sélection des lauréats et remise des prix

Les prix seront ensuite attribués par la Région Ile-de-France, sur proposition du Jury du concours, et une cérémonie de remise des prix sera organisée fin 2021.

A ce titre, les prix remis aux lauréats ne constituent pas une aide financière dans le cadre de votre mobilité internationale 2020-2021, il s'agit bien d'une récompense a posteriori et ne constitue pas un droit.

Les lauréats du concours intégreront le réseau des étudiants-ambassadeurs de l'Ile-de-France, et seront sollicités pour parrainer les candidats des prochaines éditions du concours ou participer au jury de sélection des projets.

¹ En cas d'impossibilité d'organiser cette réunion en présentiel pour des raisons sanitaires, elle sera organisée sur TEAMS.

Voici le calendrier prévisionnel (sous réserve d'une évolution favorable des conditions sanitaires en France et dans les pays de destination) à suivre pour candidater... et pour la suite !

<p>❖ 1ère phase : Candidatures en ligne sur la plateforme « Mes démarches » : 30 octobre – 14 décembre 2020</p>	<p>Votre candidature est à déposer obligatoirement en ligne, sur la plateforme « Mes démarches ». (mesdemarches.iledefrance.fr)</p> <p>Il vous sera notamment demandé de décrire succinctement vos motivations et le projet que vous comptez réaliser, et de joindre à votre dossier en ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un RIB • Un justificatif de domiciliation en Ile-de-France • Un certificat de scolarité remis par votre établissement d'enseignement supérieur francilien
<p>❖ Réunion de lancement du concours avec les candidats concourants, des représentants de la Région et les prestataires en charge de l'animation du concours: fin janvier/début février 2021</p> <p><i>La participation à cette réunion d'information et de préparation vous sera très utile pour concourir dans les meilleures conditions. La date et les modalités vous seront précisés dans un second temps.</i></p>	
<p>❖ 2^{ème} phase : Dépôt des rendu/bilan des projets : date limite au 31 août 2021</p>	<p>Le compte-rendu des projets devra être déposé sur la plateforme Mes Démarches. Le formulaire à remplir comprendra plusieurs questions relatives à la conception et la réalisation de votre projet (actions initiées, partenaires contactés, initiatives de communication sur votre projet, etc...). Vous devrez par ailleurs télécharger toutes pièces (articles, photos, vidéos, présentation etc...) justifiant la mise en œuvre du projet et son évaluation.</p>
<p>❖ Jury de sélection en octobre 2021</p> <p>❖ Cérémonie de remise des Trophées : décembre 2021</p>	

Participer aux Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France, c'est l'occasion de valoriser votre expérience étudiante à l'étranger de manière originale, et d'être un acteur privilégié et actif du rayonnement de votre région.

Pour toute information complémentaire, la messagerie etudiantsambassadeurs@iledefrance.fr est à votre disposition.

Pour vous donner des idées : Quelques exemples de projets que vous pouvez réaliser



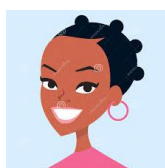
Théo, étudiant en conception et animation de l'image en 3^{ème} année, parti 3 mois à Amsterdam

Pour mon projet, j'ai réalisé une vidéo mettant en valeur l'insertion de l'écosystème d'Enseignement Supérieur et de Recherche dans le paysage urbain d'Île-de-France. Avant mon départ, j'ai filmé des lieux emblématiques : la FEMIS, la Sorbonne, le Campus Condorcet, les grandes écoles de l'Université de Paris Saclay etc... Passionné par la vidéo, j'ai ensuite réalisé un film sur mon temps libre à Amsterdam. Je l'ai ensuite projeté dans mon université d'accueil.



Alban, étudiant en Master d'Histoire, parti 6 mois à Pékin

A Bangkok, je me suis rendu au lycée français ainsi que dans les lycées étrangers qui enseignent le français. J'ai présenté en lien avec Campus France l'offre d'enseignement supérieur en Île-de-France à diverses classes de lycéens.



Aminata, étudiante en Licence Patrimoine, partie 5 mois au Chili

Passionnée par le street art, j'ai effectué un « book » des lieux les plus emblématiques de Paris et de l'Île-de-France. Je vais les valoriser à Santiago mais aussi effectuer une étude comparative avec l'Île-de-France. Le street art est une vraie expression culturelle encore trop négligée.



Karim, doctorant en sciences du langage, parti 6 mois à Tokyo

Parlant le japonais, j'ai décidé de tenir un petit blog à destination des étudiants nippons sur la vie étudiante en Île-de-France. Sur place j'ai notamment retrouvé des Alumni franciliens, ce qui m'a permis de relayer leur témoignage sur mon blog. J'ai eu beaucoup de chance grâce à des restrictions sanitaires plutôt légères au Japon. Cela m'a donné du temps pour aider d'autres candidats à adapter leur projet.



Sophie, étudiante en agronomie, partie 4 mois à Montréal

La métropole de Montréal foisonne d'initiatives en matière d'agriculture urbaine. L'Île-de-France est connue pour ses grandes plaines céréalières en Seine-et-Marne, la culture maraîchère en Essonne ou dans les Yvelines. Mais les projets d'agriculture urbaine gagnent progressivement le cœur de Paris et sa petite couronne. Je réfléchis à un projet qui pourrait faciliter l'échange d'expériences et pourquoi pas de nouveaux partenariats entre l'Île-de-France et le Québec.



Matteo, étudiant en graphisme à l'École Duperré, et Caroline, étudiante en marketing, partis 6 mois en entreprise à Dublin

Nous nous connaissons depuis longtemps et nous avons décidé de proposer ensemble un projet ludique. Dans notre entreprise d'accueil, nous pensions organiser plusieurs « Afterwork Île-de-France » : projection et débats autour d'un film tourné dans plusieurs lieux emblématiques de l'Île-de-France, dégustation de produits régionaux franciliens, organisation d'un quizz. En raison du confinement, nous avons complètement digitalisé notre projet. Pas simple mais nous avons beaucoup appris dans ce domaine.



Pour en savoir plus :

N'hésitez pas à consulter les articles suivants publiés sur le site Internet de la Région Île-de-France :

- [le palmarès de l'édition 2018-2019](#) (la 1^{ère} promo !) ainsi qu'une vidéo réalisée à l'occasion de la cérémonie de remise des prix :
- 2 portraits de candidats de l'édition 2019-2020 : [Andres DURAN](#) et [Julie PAUMERIE](#), qui malgré une période de confinement dans leurs pays de séjour, sont allés jusqu'au bout de leurs projets.

Dernier conseil : Sortez des sentiers battus et démarquez-vous !

Lorsque l'on pense « Paris et Île-de-France », l'attractivité touristique est souvent mise en avant spontanément, et à juste titre puisque la Région Île-de-France est la première destination touristique au monde ! Mais l'Île-de-France regorge d'autres atouts : écologie urbaine/transition énergétique, culture en banlieues, accueil d'entreprises étrangères/réseau de starts up, aménagement du territoire, grands projets urbains, accueil de grands événements sportifs...